

FICHE PROJET N°14

INTITULE DU PROJET :

*EQUIPEMENT DES CIRCUITS DE PROMENADE BALISES
(BARBECUE, BANCS, PANNEAUX DIDACTIQUES, ...)*

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à équiper le réseau de promenades balisées de la commune (13 pédestres, 3 VTT et 3 équestres) d'éléments du type bancs, aires de pique-nique ou de barbecues, panneaux didactiques.

Dans un premier temps, le travail consistera à :

- Etablir l'inventaire des aires de pique-nique/barbecue existantes par l'OTA et le service travaux.
- Avoir une réflexion quant au choix de l'implantation des aires de pique-nique/barbecue et des bancs.
- Etablir l'inventaire et déterminer l'emplacement des panneaux didactiques.

Ce projet devra être mis en lien avec différents projets du PCDR afin de permettre une cohérence des aménagements sur le territoire. Les projets concernés sont :

- projet n°1 : Création de liaisons pour faciliter la mobilité douce et sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons entre les différents quartiers et village de l'entité. Phase 1.
- Projet n°16 : Aménagement d'un espace de convivialité à Florée
- projet n°24 : Rénovation et mise en valeur du PPPW.
- projet n°29 : Equipement de convivialité au Ier dau à Sorinne-la-Longue.
- projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN.
- projet n°53 : Création de liaisons pour faciliter la mobilité douce et sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons entre les différents quartiers et villages de l'entité. Phase 2
- projet n°54 Création de liaisons douces transcommunales

Idéalement, les zones d'implantation des aires de pique-nique seront situées dans des petites zones non classées, sécurisantes, de préférence au croisement de plusieurs itinéraires de circuits de balades. Elles seront renseignées par des petits panneaux en bois. Ces aires devront être couvertes ce qui permettra de s'abriter du soleil comme de la pluie. Le mobilier sera en plastique recyclé car ce type de mobilier est plus simple d'entretien que le mobilier en bois. De plus, du mobilier de ce type a déjà été placé dans la commune ce qui garantira une certaine homogénéité.

On envisagera d'équiper 1 ou 2 aires de barbecue, dont l'emplacement sera choisi de manière judicieuse afin d'éviter le risque d'incendie. Il faudra trouver un système qui empêchera le vol de la grille et un approvisionnement en bois pour éviter que les utilisateurs n'aillent se servir en bois dans la forêt.

Une réflexion devra être menée pour savoir s'il est judicieux d'équiper les bancs et les aires de pique-nique/barbecue de poubelles, ce qui nécessitera un ramassage de celles-ci tous les lundis. Une alternative est de placer des petits panneaux qui rappellent aux promeneurs qu'ils doivent repartir avec leurs déchets.

Pour les aires de pique-nique/barbecue qui seront situées sur des circuits de ballades équestres, on placera des crochets pour les longues des chevaux, ainsi qu'un abreuvoir (si c'est possible). Dans la même idée, on placera des ressorts à vélo aux aires proches des circuits VTT.

On placera également quelques bancs isolés sur les différents circuits, ce qui permettra aux promeneurs, qui en ressentent le besoin, de s'asseoir.

Pour ce qui est des emplacements, on sait déjà qu'il faudra en prévoir un à Crupet au niveau du bâtiment de l'OTA.

Pour ce qui est des panneaux didactiques, ils seront placés devant les sites d'intérêt patrimonial ou paysager là où il n'y en a pas encore. Aucun opérateur privé ne sera indiqué sur les panneaux afin d'éviter de devoir les refaire suite à un changement de nom ou à la disparition d'un opérateur.

Sur ces panneaux, on trouvera des informations sur le site d'intérêt :

- architectural,
- historique,
- paysager,
- arbres remarquables
-

Ainsi que des éléments du type :

- des photographies anciennes ou particulières en lien avec le site,
- un QR Code donnant accès vers un site internet.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

→ 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.

→ 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales.

→ 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec le groupe "Chemins et sentiers" d'Assesse, le groupe PPPA (Petit Patrimoine Populaire Assessois) et l'asbl APPEL (Assesse, Patrimoine, Promenades, Embellissement, Loisirs). Ces 3 groupements, constitués d'acteurs du territoire, contribuent activement, depuis de nombreuses années, au maintien et la mise en valeur des chemins et sentiers communaux ainsi que du patrimoine qui y est lié.

L'information des citoyens sur les sites d'intérêt communaux permet une certaine conscientisation de la population sur les attraits du territoire, renforce le sentiment d'appartenance communale et favorise la participation citoyenne.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le diagnostic participatif établi lors des phases ultérieures de ce PCDR a mis en évidence :

- *le manque de valorisation des éléments du patrimoine naturel, vis-à-vis de la population et des touristes,*
- *le manque de lieux de repère pour le touriste : points de départ de balades, parking, aires de pique-nique, de détente, etc.*

Depuis 2001, un Groupe de Travail « Chemins et Sentiers Communaux » (une quarantaine de bénévoles et un Bureau) émet des propositions et avis constructifs et durables sur le devenir et la gestion des chemins et sentiers communaux. Avec L'OTA et l'asbl APPEL, le Groupe contribue activement au balisage des chemins et sentiers de l'entité (19 promenades).

Le placement de bancs, de panneaux didactiques, d'aires de pique-nique et/ou barbecue rendra ces promenades encore plus attractives.

La commune d'Assesse compte certains atouts touristiques, principalement tournés vers le tourisme doux, vert et familial, comme par exemple son patrimoine remarquable et des villages d'architecture traditionnelle bien préservée, comme Crupet, l'un des "Plus Beaux Villages de Wallonie". La richesse et la diversité des paysages, un réseau dense de chemins sont autant d'atouts qui méritent le détour au cœur de la campagne condruzienne. Ce patrimoine est toutefois peu connu et mérite d'être valorisé. Une sensibilisation de la population à l'égard de ce patrimoine, notamment des plus jeunes, par des outils pédagogiques adaptés, est nécessaire en vue d'une protection durable de celui-ci. La création et le placement des panneaux didactiques viendront combler ce manquement.

La mise en valeur des composantes architecturales et environnementales du territoire contribuera à améliorer l'image de marque de la commune, qui s'inscrira dans l'esprit d'un tourisme vert et durable. Les aménagements créés pourront contribuer à l'émergence d'une image touristique dynamique et accueillante et apporter un soutien primordial au monde associatif et autres prestataires.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- OTA,
- Consultations villageoises,
- CLDR,
- APPEL,
- PPPA,
- Groupe "Chemins et sentiers"

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les touristes,
- Les habitants de la commune,
- Les vététistes,
- Les cavaliers,
- Les écoles de la commune.

1.5. LOCALISATION

L'ensemble de la commune

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

A définir au cas par cas

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sentiers et chemins communaux

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Projet "Tourisme" du GAL au niveau de l'axe 1 du projet
- projet n°1 : Création de liaisons pour faciliter la mobilité douce et sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons entre les différents quartiers et village de l'entité. Phase 1.
- Projet n°16 : Aménagement d'un espace de convivialité à Florée
- projet n°24 : Rénovation et mise en valeur du PPPW.
- projet n°29 : Equipement de convivialité au Ierdau à Sorinne-la-Longue.
- projet n°31 : Elaboration et mise en œuvre d'un PCDN.
- projet n°53 : Création de liaisons pour faciliter la mobilité douce et sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons entre les différents quartiers et villages de l'entité. Phase 2
- projet n°54 Création de liaisons douces transcommunales

2. GESTION DU PROJET

- Commune,
- OTA,
- Maison du Tourisme,
- APPEL,
- PPPA
- Groupe "Chemins et sentiers",
- CGT.

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

A déterminer ultérieurement

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

- Commune,
- CGT
- Région Wallonne,

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Courant 2015 : placement à Sart-Bernard, par le comité de quartier "village ouvert et fleuri" de bancs en plastique recyclé.

4.2. ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

L'importance du réseau de ballades, le manque flagrant d'infrastructure de pique-nique/barbecue.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020 ->2022.

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Etablir l'inventaire des aires de pique nique/barbecue existantes par l'OTA et le service travaux.
- Réflexion par rapport à une implantation judicieuse de ces aires.
- Etablir l'inventaire des panneaux didactiques existants.
- Choix de l'implantation des panneaux didactiques.
- Recherche et création des panneaux didactiques.
- Réalisation des travaux pour les aires de pique-nique/barbecue.
- Réalisation et placement des panneaux didactiques.
- Actualisation des 2 cartes de ballades existantes avec l'implantation des panneaux didactiques, des aires de pique-nique/barbecue, et des bancs.

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

De tels aménagements et espaces de rencontre favoriseront la mixité sociale, assureront le bien-être de la population, et renforceront le sentiment d'appartenance.

- Au niveau économique :

La promotion et la mise en valeur du patrimoine ainsi que le renforcement des réseaux de promenades contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien à l'économie locale.

- Au niveau environnemental :

Ces aménagements mettront en valeur le patrimoine local bien présent dans la commune, patrimoine qu'il est indispensable de prendre en compte et de protéger.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Néant

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Le nombre d'aires de pique-nique et/ou barbecue réalisées
→ Source des données : la commune
- Nombre de panneaux placés
→ Source des données : la commune

6. ANNEXE(S)

6.1 Carte de promenades équestres et VTT.

6.2 Carte de promenades